



Club Danse

publié le 17/02/2014

Séance exceptionnelle le 18 février

Descriptif :

Le mardi 18 février, de 12h30 à 13h30, le club danse ouvre ses portes à tous les élèves désireux d'apprendre un flash mob.

Inscription obligatoire au bureau vie scolaire.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.